

Commune de Serra di Ferro
Cumuna di Sarra di Farru



DOSSIER DE CONSULTATION

MAPA :

**MARCHE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
DE LA COMMUNE DE SERRA DI FERRO
ANNEES 2017 – 2018 - 2019**

Règlement de consultation

Marché n°11

Mairie de Serra di Ferro
Village
20140 SERRA DI FERRO
04 95 74 02 12 – Fax : 04 95 74 05 64
mairie@serradiferro.com

Règlement de la consultation

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent marché concerne l'entretien des espaces verts de la commune de Serra di Ferro.

Les prestations demandées portent sur l'entretien des sites suivants :

- Stiliccione
- Porto-Pollo
- Serra di Ferro village

ARTICLE 2 : FORME DU MARCHÉ

La procédure de consultation est établie sur la base de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché ne comporte qu'un lot.

Il s'agit d'un marché de prestation de service d'une durée de 3 ans allant du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019.

ARTICLE 3 : CRITERES DE CHOIX

Les critères de jugement et de classement des offres sont :

- La valeur technique de l'offre : Pondération (50%) ;
- Le prix : Pondération (40%) ;
- Les bonnes pratiques environnementales (10%).

La valeur technique de l'offre sera appréciée en fonction :

- Des moyens humain et matériel mis en œuvre ;
- De la qualité des prestations proposées ;
- De l'expérience acquise dans la gestion et l'entretien des espaces verts.

Il est demandé un mémoire technique détaillant les travaux mis en œuvre et le calendrier des interventions.

ARTICLE 4 : LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS AUX CANDIDATS

L'ensemble des documents contenus dans le présent dossier est constitué par :

- ◆ le présent règlement de la consultation ;
- ◆ le cahier des charges ;
- ◆ l'acte d'engagement ;
- ◆ le bordereau des prix ;

ARTICLE 5 : DOCUMENTS A REMETTRE PAR LES CONCURRENTS AVEC LEURS OFFRES

- ◆ une lettre de candidature (imprimé DC1) ;
- ◆ la déclaration du candidat (imprimé DC2) ;

- ◆ toutes pièces permettant de juger des capacités et moyens de l'entreprise à répondre à la présente consultation (moyens matériels et humains, valeur environnementale) ;
- ◆ l'attestation d'assurance notifiant les montants couverts ;
- ◆ un acte d'engagement, un bordereau des prix complété ;
- ◆ le cahier des charges signé ;
- ◆ le mémoire technique permettant d'apprécier les caractéristiques de l'offre.

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les candidats doivent transmettre leur offre sous pli cacheté à l'adresse suivante :

Mairie de Serra di Ferro
Village
20140 SERRA DI FERRO

Avec la mention suivante :

NE PAS OUVRIR MARCHE ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 21 décembre 2016 à 10h.

Les offres devront être remises au service de l'administration générale avant la date indiquée ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal et parvenir à cette destination avant cette même date et heure limite.

Les dossiers qui seraient remis ou reçus après la date et heure limite fixée au présent document, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus.

ARTICLE 7 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 8 : NEGOCIATION

La collectivité territoriale se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats dont l'offre est jugée recevable.

ARTICLE 9 : MODE DE REGLEMENT

Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif après vérification du service fait. Les modalités sont détaillées dans le cahier des charges.

ARTICLE 10 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats devront prendre contact avec la mairie de Serra di Ferro, qui leur fournira tous renseignements nécessaires à l'établissement de leurs offres.